



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Vendredi 16 novembre 2012

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

SOMMAIRE

1) Refondation : les enseignants ont pris la parole.

2) Rythmes scolaires : Attention à la grande déception.

3) Une promotion donne un peu d'air mais ne permet pas de compenser la perte du pouvoir d'achat.

4) RAPPEL permutations 2012/2013.

5) LPC : cure d'amaigrissement, un acquis du SNUipp-FSU.

6) Fonctionnement des CAPD et groupes de travail.

1) Refondation : les enseignants ont pris la parole.

Quelles sont vos priorités pour transformer l'école primaire ? Ce sont près de 24 000 enseignants des écoles qui ont répondu à l'enquête que le SNUipp-FSU a lancé sur la refondation de l'école.

Dans un contexte où celle-ci est au cœur du débat public, il s'agit de la première (et seule) consultation à grande échelle organisée à ce jour pour recueillir l'avis et la parole des enseignants.

LIRE LA SUITE : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2612>

REVUE DE PRESSE suite à la communication des résultats de l'enquête :

http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/revue_de_presse_consultation_harris_snuipp_-_premiere_retombe_mdiatique.pdf

2) Rythmes scolaires : Attention à la grande déception.

De nouveaux rythmes scolaires ? Ce devait être une réforme ambitieuse. Le ministre annonçait « *de vraies évolutions, et pas seulement des petits aménagements à la marge, si l'on veut rendre service aux élèves* ». On allait voir ce qu'on allait voir. Finalement, à l'épreuve des premières propositions ministérielles, le soufflé risque bien de très vite retomber. L'année scolaire reste tout autant déséquilibrée avec le maintien du zonage des vacances de printemps et d'hiver. Pourtant, l'engagement était clair, notamment sur l'organisation de la journée de classe : « *[elle] sera allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs* ».

Aujourd'hui, où en est-on des objectifs affichés ? Alléger la journée scolaire à 5 heures, mettre en œuvre des activités culturelles, artistiques et sportives de qualité pour tous les enfants, garantir l'égalité de cette offre éducative sur tout le territoire, assurer la gratuité de ces activités à toutes les familles. Si la volonté politique et les moyens ne sont pas suffisants, la réforme pourrait se résumer à ajouter l'école le mercredi matin avec des changements limités pour les autres journées. Cette nouvelle semaine ne serait pas sans ressembler fortement à celle d'avant la réforme de Xavier Darcos, faisant simplement glisser le samedi matin sur le mercredi matin.

Une réforme des rythmes mal ficelée et peu financée risque de fragiliser les évolutions annoncées pour la refondation de l'école. A elle seule, la révision des rythmes scolaires n'est pas une recette magique pour améliorer les résultats de l'école marqués par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale. Pour réussir, les élèves ont besoin d'apprendre et de grandir dans de bonnes conditions pédagogiques avec des enseignants confiants, reconnus et formés.

Alors, une réforme, oui... mais réussie !

Lire aussi :

- 4 pages « rythmes » du SNUipp-FSU (à imprimer) : http://snuipp.fr/IMG/pdf/4P_Rythmes_Format_A4.pdf
- rythmes : **bien apprendre et bien-être des enfants** : <http://snuipp.fr/Bien-apprendre-et-bien-etre-des>
- rythmes : quel impact **pour la vie quotidienne des enseignants ?** : <http://snuipp.fr/Quel-impact-pour-la-vie,10018>
- rythmes : quel impact **pour la vie quotidienne des enfants ?** : <http://snuipp.fr/Quel-impact-pour-la-vie>

3) Une promotion donne un peu d'air mais ne permet pas de compenser la perte du pouvoir d'achat.

Dans un mail précédent, nous avons écrit un article « **Salaires : professeurs des écoles déclassés** » : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2596>

Un collègue le démontre ci-dessous :

Je suis PE classe normale.

*Je suis passé au **8e échelon le 1er mars 2008**. Salaire mensuel net de mars 2008 : **1961 €** (MGEN déduite)*

*Je viens de passer au **9e échelon le 1er septembre 2012***

*En passant au 9e échelon, mon nouveau salaire net sera probablement de environ **2090 €**.*

Je dis bien "sera", parce que la régularisation ne se fera qu'en février 2013 !!! (avec ce que cela implique pour les impôts sur le revenu de 2013)

En utilisant le simulateur d'inflation (ci-dessous), j'ai pu dégager deux informations importantes.

-> http://france-inflation.com/calculateur_inflation.php

*1.- Mon salaire net de **8e** échelon devrait être de **2110 €** en septembre 2012 pour compenser l'augmentation du coût de la vie.*

*Étant passé au 9e échelon en septembre 2012 mon nouveau salaire net de 9e échelon sera d'environ **2090 €**, et cela probablement pour les 5 ans à venir. Donc mon "nouveau" salaire sera inférieur au "rattrapage" qu'aurait nécessité mon "ancien" salaire pour compenser l'augmentation du coût de la vie.*

*2. En mettant en regard, mois par mois, le salaire mensuel que j'aurais dû percevoir et celui que j'ai réellement perçu, je cumule **une perte sèche de salaire sur la période mars 2008 - fin août 2012, de 3289 € !!!***

Autrement dit, le changement d'échelon ne suffira :

1.- ni à compenser la perte à l'instant T de salaire mensuel car $2090 \text{ €} < 2110 \text{ €}$ (C.Q.F.D.)

2.- ni à contre balancer la perte de 3289 €

3.- ni à anticiper la très probable stagnation des 5 ans à venir

Si le scénario des 5 dernières années se poursuit, en faisant une extrapolation sur les 5 ans à venir, mon nouveau salaire net (9e échelon) de 2090 €, devrait dans cinq ans être de environ 2250 €.

Je n'ose même pas simuler la perte sèche sur la période qui devrait être bien supérieure à 4000 € !

4) RAPPEL permutations 2012/2013.

Calendrier des opérations

Du jeudi 15 novembre 2012 à 12h au mardi 4 décembre 2012 à 12h : saisie des vœux sur SIAM / Iprof.

Accès I-Prof : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article70>

DOSSIER permutations 2012/2013 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2605>

5) LPC : cure d'amaigrissement, un acquis du SNUipp-FSU.

"Dans le cas des élèves ne rencontrant pas de difficultés particulières, l'attribution du socle repose uniquement sur la validation des sept compétences, sans que soit exigé le renseignement des domaines et des items du livret personnel de compétences", précise le B.O. ce qui allège énormément le travail de l'enseignant. " Lorsqu'il s'avère que l'acquisition d'une compétence est discutée, les équipes pédagogiques ne renseignent que les domaines et non plus les items (26 domaines, pour le palier 3, contre 97 items au total)".

Pour les familles, "une simple attestation de validation des compétences, en une page au lieu des 25 pages du livret actuel" est donnée. Parallèlement, le paramétrage de l'application LPC est en cours de simplification. La nouvelle version sera disponible en décembre.

Le ministère annonce aussi que "le déploiement expérimental du livret scolaire numérique est différé. Ce moratoire permettra de mettre l'application en phase avec le contenu de la future loi d'orientation et de travailler à la synergie entre premier et second degrés". L'idée même de l'existence d'un grand fichier national des compétences maîtrisées par les millions d'élèves français ne semble pas remise en cause...

Bête noire des enseignants, le livret personnel de compétences les contraignait à un marathon paperassier particulièrement pénible. Cette approche bureaucratique de l'évaluation par compétences a aussi largement contribué à bloquer tout changement pédagogique dans de nombreux établissements.

Bien évidemment, le SNUipp-FSU considère que ce dossier n'est pas clos.

Cette version (voir ci-dessous) est d'ailleurs transitoire. Des discussions vont s'ouvrir dans le cadre des négociations à venir, et plus largement concernant l'ensemble des dispositifs d'évaluation des élèves. Ces derniers doivent être simplifiés et être des outils lisibles pour les familles, utiles pour les enseignants, en un mot au service des apprentissages et de la réussite des élèves.

Lire :

- La note de service : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61611

- LPC simplifié pour 2012/2013 : http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/LPC_simplifie_11_2012.pdf

6) Fonctionnement des CAPD et groupes de travail.

Depuis l'installation de la nouvelle CAPD (après les élections de novembre 2011), Mme Savouret la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) n'assiste plus aux CAPD et aux groupes de travail. L'IEN adjoint à la DASEN, pour de nombreux sujets ne peut prendre de décisions, ce qui ne permet pas d'avancer lors des groupes de travail et CAPD.

L'intersyndicale SNUipp-FSU, Se-UNSA et SGEN-CFDT a dénoncé ce fonctionnement.

Le courrier intersyndical à Mme SAVOURET :

http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Courrier_intersyndicale_DASEN_absente_des_CAPD_et_GT.pdf

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez

- notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>

- notre page facebook : <http://www.facebook.com/snuipp.fsu>